

# Augmentation des pensions

## Ne nous résignons pas !

Les années précédentes, les augmentations dérisoires décidées par le gouvernement, bien loin de compenser l'augmentation des dépenses, ont été « obligatoires » pour :

- ▶ le logement, le chauffage, l'électricité, le gaz, l'eau ; elles représentent actuellement 38 % des dépenses moyennes des ménages contre 21 % en 1979
- ▶ l'alimentation ; elles explosent aussi, exemple : la viande + %, le pain + 30 % en 10 ans. Cela conduit à accroître les problèmes de malnutrition
- ▶ le transport
- ▶ la santé : avec les déremboursements des médicaments, le forfait de 18 € non remboursé sur les actes médicaux supérieurs à 120 €, ceux inférieurs à cette somme n'étant plus remboursés qu'à 80 %, l'augmentation du forfait hospitalier, l'explosion des dépassements des tarifs de consultation des généralistes et des spécialistes, celle des cotisations mutuelles. Avec des pensions trop basses, nombre de retraités renoncent à une mutuelle et à l'accès aux soins.

Après  
l'action  
du  
17 mars  
on ne lâche  
rien pour  
obtenir une  
augmentation  
substantielle.

Les retraités ne doivent pas être victimes du plan d'austérité du gouvernement, d'autant que l'argent existe.

Exigeons une autre répartition des richesses créées par le travail qui ont augmenté de 35 % en 15 ans.

Si les rémunérations des patrons du CAC 40 ont plus que triplé en 7 ans, le montant total des retraites stagne.

La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25 % en un an passant de 194 à 241 milliards d'euros en 2009, soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités.



**Avec la CGT,  
les retraités revendiquent :**

- minimum de retraite au niveau du SMIC révalorisé,
- 300 € par mois de rattrapage pour tous
- retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen et une augmentation substantielle pour 2011
- pension de réversion à 75 % de la retraite initiale
- révalorisation annuelle au 1<sup>er</sup> janvier
- financement de la perte d'autonomie par la solidarité nationale. —

# **Notre santé en DANGER !**

## **Retraité-es, il est urgent de réagir**

Les agences régionales de santé (ARS), mises en place en application de la loi Hôpital-Patient-Santé-Territoire (loi Bachelot), accélèrent la privatisation de notre système de santé. Pour les hôpitaux publics et les établissements à but non lucratif, cela se traduit par des fermetures et services, des regroupements, fusion d'hôpitaux, des réductions de personnel ; ces restructurations sont décidées dans la plus grande opacité (vis-à-vis des personnels et des usagers). La permanence des soins est menacée.

L'ARS d'Ile-de-France favorise le transfert vers le secteur privé lucratif des soins les plus rentables, par exemple : cataractes, orthopédie, pacemakers etc. pour le plus grand profit des groupes financiers de la santé et leurs actionnaires. Il y a 10 ans, 70 % des actes chirurgicaux étaient pratiqués dans les hôpitaux publics ; aujourd'hui, c'est moins de 40 % tandis que des cliniques privées réalisent plus de 60 % des actes.

- L'hôpital pédiatrique Trousseau (12<sup>e</sup>) et sa maternité sont menacés tandis que la maternité voisine des Bluets est étranglée financièrement
- Avec le regroupement des hôpitaux Tenon (20<sup>e</sup>) et Saint-Antoine (12<sup>e</sup>), plusieurs services (pneumologie, cancérologie) et la maternité de cet hôpital ont été ou vont être fermés
- L'ouverture du nouveau bâtiment de l'hôpital Rotchild (200 lits de gériatrie et 100 lits de handicapés) a lieu avec un personnel en nombre insuffisant et pas toujours facturé pour prise en charge pure de grands malades d'Alzheimer
- 40 % des terrains de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière seraient vendus à la SEMAPA (société publique présidée par le maire du 13<sup>e</sup> arrdt et qui pilote l'aménagement de la ZAC Paris rive gauche)
- Fermeture de l'Hôtel Dieu et de ses services de pneumologie, d'ophtalmologie, de diabétologie, de cancérologie... pour y reloger des services de la direction de l'APHP.
- A Ivry (94) et dans le 91, des centaines de lits de gériatrie sont menacés de fermetures. Personnels et population ont engagé des actions pour les sauvegarder

### **Centres de santé parisiens menacés**

20 % des usagers de ces centres sont des retraités qui n'ont pas à faire l'avance des frais médicaux.

Avec de nouvelles fermetures, c'est l'accès aux soins de proximité qui est remis en cause avec comme conséquence une aggravation de l'engorgement des services d'urgence des hôpitaux.

### **Perte d'autonomie**

Le projet du gouvernement sera annoncé au 2<sup>e</sup> trimestre. Il consiste à le faire financer hors sécurité sociale, par les personnes concernées et leur famille ; sont prévus une augmentation de la CSG des retraités et l'obligation de souscrire une assurance privée dès l'âge de 50 ans.

**La CGT exige que la perte d'autonomie soit prise en charge par l'assurance maladie.**

### **EHPAD PUBLICS**

(Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes)

La construction d'EHPAD publics à Paris, avec un prix de journée accessible aux retraités percevant de petites et moyennes pensions, est une nécessité absolue et urgente.

### **A Paris, exigeons :**

- l'arrêt des regroupements d'hôpitaux, des suppressions de services, des réductions de personnels soignants
- le maintien et la création de centres de santé
- la construction d'EHPAD publics
- la reconnaissance de la gériatrie, la création de nouveaux services dotés des personnels bien formés, nécessaire pour une bonne prise en charge des malades âgés

**Pour sauvegarder et promouvoir la santé publique, l'accès aux soins à tous les âges de la vie.**

**Pour la sécurité sociale universelle et solidaire.**

**Toutes et tous ensemble**  
**Samedi 2 avril à 14 h**  
**Place de la Bastille**